

## Petite enfance

La Ville de Croissy-sur-Seine compte 2 structures d'accueil pour vos tout-petits.

### **A Pas de Loup**

35 rue du saut du loup  
78290 Croissy-Sur-Seine

**Co-Directrices** : Marie-France DAVOST-LEBLANC et Isabelle CORRE  
Tél : 01 39 76 27 21 - apasdeloup@croissy [dot] com

Fichier

[règlement de fonctionnement de la crèche \(.pdf - 1.33 Mo\)](#)

Crèche municipale : cette structure, ouverte en janvier 2013 est implantée dans l'enceinte du parc Mascart. L'établissement est situé derrière la mairie, à 10 mn à pied de la gare RER de Chatou-Croissy

Les enfants sont accueillis à temps plein, partiel ou occasionnel, et répartis dans les différentes sections en fonction de l'âge, ou en petite famille ( âges mélangés)

Tous peuvent profiter des 2 espaces jeux en extérieur. Les plus grands participent à des sorties, visites à la bibliothèque où un espace est dédié aux plus jeunes, promenade au marchés de Croissy ou Chatou, exposition,...

### **Nombre d'enfants accueillis :**

Multi-accueil intercommunal avec 64 places dont 5 pour la ville de Chatou. Places réparties comme suit : 57 places d'accueil régulier, 3 places d'accueil occasionnel et 7 places polyvalentes (régulier ou occasionnel en fonction des besoins).

### **Horaires d'ouverture :**

De 7h30 à 18h15 pour les accueils réguliers  
De 9h00 à 16h30 pour les accueils occasionnels  
Nombre de jours d'ouverture : 220 jours.

### **Crèche La Maison Perchée**

"Maison Perchée" en gestion privée Les Petits Chaperons Rouges

16 rue Carnot  
78290 Croissy

**Directrice** : Valérie BIZOT  
Tél : 01 41 05 76 66 - croissy@lpcr [dot] fr

Crèche municipale à gestion privée par "Les petits chaperons rouges" ouverte le 8 novembre 2012.

Surface de la crèche : 700 m<sup>2</sup> environ

### **Capacité de 60 berceaux pour les enfants de deux mois et demi à quatre ans :**

- une section des bébés
- une section des moyens
- une section des grands

L'effectif professionnel de 22 personnes comprend également un médecin, un psychologue, une directrice et une directrice adjointe.

45 berceaux sont réservés aux Croissillons, les places restantes sont réparties entre le personnel de

l'hôpital du Vésinet, et pour des entreprises Croissillonnaises ou qui auraient des salariés Croissillonnais.

Les tarifs municipaux s'appliquent à cette crèche à gestion privée, révisables au 1er janvier de chaque année comme dans l'autre crèche municipale.

## Horaires d'ouverture :

De 7h30 à 19h00

## Inscriptions

### Dispositif d'inscription aux structures "petite enfance" de la ville de Croissy-sur-Seine

Pour commencer votre procédure de pré-inscription, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 01 30 09 31 00

---

L'inscription dans les crèches A Pas de Loup et la Maison Perchée se fait uniquement sur rendez-vous téléphonique à partir du début du 4e mois de grossesse en téléphonant au 01 30 09 31 00

Cette inscription sera valable pour **les 2 crèches de Croissy**.

Avant votre rendez-vous merci de pré-remplir ce formulaire à télécharger :

Fichier

[Formulaire de pré-inscription \(.doc - 262 Ko\)](#)

### Confirmation de demande de place

Afin de continuer à figurer sur la liste d'attente, il vous appartient de confirmer la date de naissance de votre enfant dans le mois qui suit l'évènement.

Vous recevrez un formulaire par mail fin janvier/début février de l'année civile. Ce formulaire sera à remplir et à nous retourner impérativement par mail à l'adresse : [petiteenfance@croissy \[dot\] com](mailto:petiteenfance@croissy.com) pour que votre dossier soit étudié lors de la commission d'attribution des places de crèche qui a lieu courant mars.

### Modalités d'attribution des places

Les demandes de places sont examinées par la commission d'attribution présidée par Geneviève POUZET, Adjointe au maire en charge de la Politique Familiale.

Les attributions se font en fonction des places disponibles, selon la date d'inscription, l'âge de l'enfant, la date souhaitée de placement et la situation familiale.

Pour constituer votre dossier d'inscription, vous devez apporter les copies :

- du dernier bulletin de salaire des deux parents
- d'une facture EDF, ou téléphone, ou quittance de loyer de moins de trois mois
- du document attestant de la date présumée d'accouchement
- d'une copie du livret de famille ou de l'acte de naissance

## Tarifification des crèches

Les tarifs appliqués dans les établissements sont conformes aux directives de la Caisse d'Allocations Familiales et sont fonction :

- des revenus des familles
- du nombre d'enfants à charge
- du temps de la garde

Le tarif horaire se calcule sur la base des revenus imposables mensuels (total revenus imposables /12) x % variable de la CAF selon nombre enfants à charge (voir tableau ci-dessous).

Le tarif horaire est calculé de la même manière pour les accueils occasionnels et les accueils réguliers.

Pour les contrats en accueil régulier, le montant du contrat PSU (tarif mensuel) tient compte du temps hebdomadaire et du temps journalier qui sont réservés.

- Tarif mensuel = ((nombre heures par jour x nombre jours par an) x tarif horaire) / nombre de mois facturés  
Exemple : La famille a deux enfants à charge. Elle déclare 36 000€ de ressources annuelles.
- Tarif horaire = (36000 € /12) x 0.05 % = 1.5 €  
L'enfant reste à la crèche 5 jours par semaine 10h/jour.

La crèche est ouverte 220 jours par an. Il réserve donc 220 x10 = 2 200 h

Le montant de la facture mensuelle est de : (2 200h x 1.5 €) / 12 mois = 275€

Composition famille	Tarif des inscriptions		Barème Croissy	
	Revenus < plancher CAF (687.30 en 2018)	% à appliquer entre plancher et plafond CAF (de 687.30 à 4874.62 en 2018)	% à appliquer 4874.62 à 5800	Tarif horaire max.
<b>1 enfant</b>	Plancher CAF * 0.06%	0.06%	0.06%	3.48 €
<b>2 enfants</b>	Plancher CAF * 0.05%	0.05%	0.05%	2.90 €
<b>3 enfants</b>	Plancher CAF * 0.04%	0.04%	0.04%	2.32 €
<b>4 enfants</b>	Plancher CAF * 0.03%	0.03%	0.03%	1.74 €

## Projet "parentalité"

Tout au long de l'année, la Direction Petite Enfance/Education/Loisirs et Sports de la ville développe des actions autour de la parentalité.

Ouvert à toutes les familles, le projet de parentalité permet aux enfants, aux parents mais aussi aux professionnels de la petite enfance de se retrouver autour d'activités thématiques : café des parents, ateliers, conférences... L'objectif est de tisser des liens, d'échanger et de partager dans un cadre convivial et chaleureux. Des ouvrages spécifiques sur le thème de la parentalité sont consultables sur place, répondant ainsi à d'éventuelles interrogations.

### Le café des parents

Plusieurs fois par an (voir tableau ci-contre), la Direction Petite Enfance/Education/Loisirs et Sports organise des cafés des parents. Ils permettent de discuter entre parents, grands-parents... autour d'un café ! Ils sont accompagnés d'activités thématiques qui sont un moment d'échange entre les générations et où les enfants sont les bienvenus.

À cette occasion, le projet de parentalité propose de nombreuses activités multigénérationnelles : yoga, relaxation, communication gestuelle, associée à la parole, gestion des émotions...

### Les conférences

Education bienveillante, Neurosciences au service de l'éducation... Tous ces sujets sont abordés par des professionnels de la santé lors de conférences thématiques. Elles permettent de donner des clés d'éducation aux parents et de les guider dans leurs choix :

À quel âge puis-je responsabiliser mon enfant ? Comment être au cœur de son développement ? .....

Rendez-vous dans l'agenda en ligne pour connaître les prochaines dates.

**Toutes les animations proposées autour de la parentalité sont gratuites.**

## Crèche À Pas De Loup

### Crèche

35 rue du Saut de Loup  
78290 Croissy-sur-Seine  
France

[01 39 76 27 21](tel:0139762721)  
[apasdeloup@croissy.com](mailto:apasdeloup@croissy.com)

## Crèche La Maison Perchée

### Crèche

16 Avenue Carnot  
78290 Croissy-sur-Seine  
France

[01 41 05 76 66](tel:0141057666)  
[croissy@lpcr.fr](mailto:croissy@lpcr.fr)

## **Crèche À Pas De Loup**

## Crèche À Pas De Loup

### Crèche

35 rue du Saut de Loup  
78290 Croissy-sur-Seine  
France

[01 39 76 27 21](tel:0139762721)  
[apasdeloup@croissy.com](mailto:apasdeloup@croissy.com)

## **Crèche La Maison Perchée**

## Crèche La Maison Perchée

### Crèche

16 Avenue Carnot  
78290 Croissy-sur-Seine  
France

[01 41 05 76 66](tel:0141057666)  
[croissy@lpcr.fr](mailto:croissy@lpcr.fr)

## **Contacts**

### **Directrices A PAS DE LOUP :**

Marie-France DAVOST-LEBLANC et Isabelle CORRE  
35 rue du saut du loup  
78290 Croissy-sur-Seine  
Tél : 01 39 76 27 21  
[apasdeloup@croissy \[dot\] com](mailto:apasdeloup@croissy.com)

### **Directrice "La Maison Perchée" en gestion privée Les Petits Chaperons Rouges :**

Valérie BIZOT  
16 rue Carnot  
78290 Croissy  
Tél : 01 41 05 76 66  
[croissy@lpcr \[dot\] fr](mailto:croissy@lpcr.com)

rgba(255,255,255,1)

## En bref

L'accueil en structure petite enfance s'effectue :

- Entre 7h30 et 18h15 pour les crèches (accueil régulier) : contrat de 7h30 – 18h15 ou 10h – 9h.
- 9h – 16h30 pour les haltes (accueil occasionnel 1 J par semaine max) hors périodes scolaires.

Fermetures annuelles pour l'accueil régulier : 5 à 6 jours à Noël, 1 semaine aux vacances de printemps, 4 semaines en été (plutôt sur août) et certains ponts.

Fermetures annuelles pour l'accueil occasionnel : toutes les vacances scolaires et certains ponts.

Les crèches sont ouvertes 220 jours/an.

rgba(255,255,255,1)

## Trouver une assistante maternelle

Fichier

[Liste des assistantes maternelles agréées Croissy-sur-Seine \(.pdf - 6.66 Ko\)](#)

[Trouver une assistante maternelle sur le site du Département](#)

rgba(255,255,255,1)